



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge

24135395

11 SEP. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0412 695 309

Nom

(en entier) : Manpower (Belgium)

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Avenue des Communautés 110, Woluwe-Saint-Lambert 1200

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Par vote séparé, l'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels du 31 décembre 2026. Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL décide de nommer Sofian Milad comme représentant permanent. Les honoraires ont été fixés à 38.287 EUR (hors TVA et contribution IBR) par an et peuvent être adaptés annuellement en fonction de la longévité.

Les actionnaires acceptent de donner à Pieter Decruynaere, Mélodie Seroen et Laura Coorens, chacun agissant séparément et avec pouvoir de subdélégation, des pouvoirs spéciaux pour accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités légales de publication relatives à ces résolutions et, en particulier, la publication d'un extrait de ces résolutions aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription de la succursale belge de la Société au Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cet effet, signer tous documents, en ce compris les formulaires I et II, accomplir tous actes auprès du greffe du Tribunal de Commerce compétent, des Offices des Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi que de la Banque Nationale de Belgique, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cet effet.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).